

[Texte]

M. Beaudoin: Depuis le mois d'août, Canadair a réembauché une centaine d'employés. L'embauche dépend des programmes en cours. Je crois que pour maintenir les emplois à Canadair, il faut renforcer les programmes dans les différents secteurs d'activité que Canadair exploite présentement.

Nous travaillons depuis le mois d'août, avec M. Lowe et avec la direction de Canadair, à trouver les occasions que présente le marché. Je crois que la seule façon de maintenir les emplois et de les développer, est d'obtenir des programmes plus agressifs, de vendre nos produits plus efficacement sur un marché international.

• 1640

Nous ne pouvons pas garantir d'emplois. Une telle organisation dépend de programmes souvent cycliques. Quand vous n'avez pas de programme, que vous ne vendez pas de produit, vous ne pouvez pas maintenir les emplois. On ne maintient pas des emplois uniquement pour maintenir des emplois. Il faut que l'entreprise soit rentable si elle veut se développer. Mais notre intention est de développer des programmes, de maintenir les programmes en place et prendre les décisions permettant de nous développer davantage.

M. Guilbault (Saint-Jacques): Une autre préoccupation des employés, mis à part la sécurité de l'emploi, est l'utilisation de leur fonds de pension. Dans la déclaration d'intention, un petit paragraphe relativement laconique dit ceci:

Les montants figurant actuellement dans les Régimes de pensions de la Canadair seront destinés uniquement aux employés de la Canadair.

C'est déjà beau. J'ai des informations que vous pourriez peut-être préciser. Certains surplus antérieurs du fonds de pension des employés de Canadair, auraient servi à la préretraite d'employés qui étaient payés à l'heure. Je veux savoir si mes informations sont bonnes. Il ne resterait plus de surplus. Le fonds de pension serait plutôt équilibré, dans le moment.

Qu'arriverait-il si vous deviez mettre à pied des employés qui ne sont pas payés au tarif horaire, des employés de bureaux payés à l'année? Seriez-vous en mesure d'offrir certains avantages de préretraite?

M. Beaudoin: Les mêmes avantages offerts aux employés payés à l'heure seront offerts aux employés de bureaux. Ce que nous avons voulu dire dans la déclaration sur les fonds de pension, ce n'est pas une phrase laconique comme vous l'avez mentionné, c'est une déclaration engageant la compagnie. Plusieurs firmes, dans le passé, employaient le fonds de pension pour d'autres fins que celles pour lesquelles le fonds de pension avait été destiné. Et notre engagement est que les sommes d'argent des fonds de pension seront utilisées à bonne fin. Ce n'est pas l'intention de la compagnie de prendre ces surplus pour faire autre chose. Les surplus sont là pour protéger les employés, pour fins de pension.

C'est l'engagement que Bombardier a pris: les fonds de pension seront utilisés pour la pension des employés. Si ce fonds devenait déficitaire durant l'existence de Canadair, la compagnie s'engage à le maintenir à un niveau permettant de continuer à donner les bénéfices pour lesquels elle s'est

[Traduction]

Mr. Beaudoin: Canadair has rehired about 100 employees since August. Hiring depends on the programs that are in place. I believe that in order to maintain jobs in Canadair, we will have to strengthen programs in other areas in which Canadair is currently involved.

Since August, we have been working with Mr. Lowe and with Canadair management on trying to find opportunities in the market. I think the only way of maintaining jobs and developing employment is to have more aggressive programs, to sell our products more effectively on the international market.

We cannot guarantee jobs. An organization such as ours often depends on cyclical programs. If you do not have a program, if you do not sell any products, you cannot maintain jobs. You do not maintain jobs simply for the sake of maintaining jobs. The company must be profitable if it is going to develop. However, our intention is to develop programs, to maintain those in place and to make decisions to allow for greater development.

Mr. Guilbault (Saint-Jacques): Another concern of Canadair employees, in addition to job security, regards the use of their pension fund. In the statement of intent, there is a rather laconic little paragraph that reads as follows:

The amounts currently in Canadair's pension plans will be used only by Canadair employees.

That is something. I would like you to comment on some information I have been given. I am told that some past Canadair pension plan surpluses have been used by hourly employees who took early retirement. I would like to know whether my information is correct. I am told that there is no longer a surplus in the plan, that it is balanced at the moment.

What would happen if you had to lay off people who are not paid by the hour, that is, office workers who are paid a yearly salary? Would you be able to offer early retirement benefits?

Mr. Beaudoin: The same advantages offered to hourly employees will be offered to office employees. What we meant in our statement on pension plans,—and it is not a laconic statement, as you said, but rather a statement that binds the company. In the past, a number of companies were using pension plan funds for purposes other than those for which the plan was set up. Our commitment is that the money in pension plans will be used for the purpose intended. The company does not intend to use the surpluses for other purposes. The surpluses are there to provide pensions, to protect employees.

Bombardier has made a commitment that pension funds will be used for employees' pensions. If the plan were to show a deficit while Canadair still exists, Bombardier undertakes to maintain enough money in the plan to continue to provide